
Plan stratégique 2016-2020 de l'AIU

L'AIU est une organisation indépendante, non-gouvernementale regroupant des établissements d'enseignement supérieur, des organismes internationaux et associations d'universités du monde entier. Depuis sa création sous l'égide de l'UNESCO en 1950, en tant que Secrétariat du Bureau international des Universités, elle est implantée à Paris et entretient des relations étroites avec l'UNESCO. L'AIU est dirigée par un(e) Président(e) élu(e) et un Conseil d'Administration composé de dirigeants d'universités du monde entier.

VISION

L'AIU a pour objectif d'être l'association mondiale d'universités et d'associations et organismes les regroupant, la plus représentative de leur diversité et la plus influente ; elle vise à promouvoir et défendre le rôle moteur que joue l'enseignement supérieur dans la société.

MISSION

L'AIU encourage la collaboration entre ses Membres et défend les valeurs et principes fondamentaux sur lesquels reposent la quête, la transmission et la mise en pratique des connaissances. L'Association prône des politiques et des pratiques d'enseignement supérieur qui respectent la diversité des points de vue et encouragent la responsabilité sociale. En insistant tout particulièrement sur les valeurs et le leadership, et en agissant comme un forum de partage et d'action conjointe, l'AIU encourage l'innovation, l'apprentissage mutuel et la coopération entre établissements.

VALEURS

- Liberté académique, autonomie institutionnelle et responsabilité sociale au niveau local et mondial
- Coopération et solidarité reposant sur la réciprocité des intérêts et le partage des bénéfices
- Respect des opinions divergentes, refus de l'ingérence politique
- Accès équitable et succès dans l'enseignement supérieur et libre accès aux connaissances
- Intégrité scientifique et comportement éthique comme fondement de la conduite de l'ensemble des acteurs de l'enseignement
- Enseignement supérieur et recherche au service de l'intérêt général

OBJECTIF GENERAL

L'AIU aspire à être une association de membres mondialement représentative qui représente et se place au service d'une grande variété d'Etablissements (EES) et d'organismes de l'enseignement supérieur au travers d'activités en lien avec: la défense de politiques; la recherche; la sensibilisation; la diffusion d'information ; les services de conseil; le perfectionnement professionnel et le renforcement des capacités; les forums de partenariats et d'apprentissage par les pairs.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

1. Rester un acteur incontournable de la défense d'un leadership éthique en enseignement supérieur ;
2. Conserver un rôle directeur dans la promotion de l'internationalisation de l'enseignement supérieur en mettant l'accent sur la qualité de l'éducation, de la recherche et des services à la communauté au profit de tous ;
3. Jouer un rôle clé dans la mobilisation en faveur de l'enseignement supérieur et la recherche au service du développement durable ;
4. Faciliter l'exploitation de l'ensemble des avantages offerts par les TIC en tant qu'outils d'amélioration de l'enseignement supérieur et de la recherche pour tous ;
5. S'engager pleinement auprès des Membres en répondant à leurs besoins et intérêts et en fournissant des services de qualité ;
6. Assurer la viabilité financière de l'Association.

Un leadership institutionnel éthique en enseignement supérieur

Le leadership constitue un aspect fondamental d'un enseignement supérieur de qualité, vital pour permettre aux établissements de faire face aux défis complexes, aux évolutions rapides et aux responsabilités multiples. Pour l'AIU, un leadership institutionnel éthique et responsable requiert de freiner la marchandisation de l'éducation, de renforcer l'équité, d'agir dans un cadre éthique et de s'assurer que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche contribuent et soient reconnus comme essentiels au développement durable des sociétés démocratiques.

Objectif stratégique: Rester un acteur incontournable de la défense d'un leadership institutionnel éthique en enseignement supérieur

Objectifs	Indicateurs d'atteinte des Objectifs/ICP	Initiatives /Actions	Ressources
<ol style="list-style-type: none"> Développer et transmettre la maîtrise d'un leadership efficace, pertinent dans différents contextes et tenant compte de la complexité des défis actuels Mettre à profit un réseau mondial de dirigeants pour favoriser l'apprentissage par les pairs Intégrer les valeurs de l'AIU, ses priorités et les recommandations déontologiques de l'AIU/OMC pour tous les programmes de perfectionnement professionnel et les services de conseil (c.-à-d. LGEU, ISAS 2.0) Surveiller les tendances et évolutions des pratiques en matière de leadership Proposer des programmes de formation et de renforcement des capacités en leadership qui requièrent une vision globale Insister fortement sur le co-développement et la gestion de la capacité de recherche par une éducation doctorale efficace dans et avec les EES des pays du Sud. 	<ol style="list-style-type: none"> Leading Globally Engaged Universities (LGEU) est reconnu comme un programme international de formation en leadership de qualité D'ici 2017 trois EES supplémentaires ont proposé d'accueillir le programme LGEU En 2017, une étude de faisabilité pour un Guide du Leadership en ES est menée Les valeurs et l'éthique occupent une place centrale dans les débats lors de la conférence internationale 2017 de l'AIU D'ici 2020, 80 personnes au total ont participé au programme LGEU D'ici 2020, LGEU a été organisé dans chaque région du monde au moins une fois 	<ol style="list-style-type: none"> Organiser LGEU deux fois par an dans différents établissements Membres de l'AIU à travers le monde. Diffuser l'information et les travaux de recherche sur les tendances en leadership institutionnel Mettre continuellement à jour le programme LGEU afin de répondre aux besoins et aux intérêts des participants, en l'axant sur les valeurs et problématiques prioritaires pour l'AIU Le thème de la conférence internationale 2017 de l'AIU: Leadership dans un paysage du financement public privé en enseignement supérieur en pleine transformation inclura la dimension de l'éthique et reflétera le point de vue de l'AIU à cet égard Créer un dispositif d'auto-évaluation et un service de conseil en stratégie pour l'Éducation doctorale dans les pays du Sud afin de renforcer les capacités de leadership et de gestion. Recenser les ressources sur le leadership en ES et étudier la possibilité de publier un guide. Entretenir les liens et réseaux parmi les anciens participants au programme LGEU 	<ol style="list-style-type: none"> Les Directeurs du programme d'Experts Une forte implication des anciens dirigeants de l'AIU Les Membres de l'AIU souhaitant accueillir des sessions du programme LGEU et fournir un appui matériel Des subventions et bourses visant à faciliter un meilleur accès à ce programme pour les participants issus des nations en développement Le personnel de l'AIU pour coordonner la promotion du programme; assurer la liaison avec les établissements organisateurs et les participants Le personnel de l'AIU pour rechercher des établissements hôtes; promouvoir le programme et participer à la mise en œuvre du programme LGEU Le personnel de l'AIU pour développer et lever les fonds pour des initiatives liées à l'éducation doctorale dans les pays du sud

Internationalisation de l'enseignement supérieur

L'internationalisation de l'enseignement supérieur est un processus irréversible à l'ère de la mondialisation et aussi une stratégie délibérée visant à améliorer sa qualité et sa pertinence. L'AIU s'intéresse essentiellement aux logiques académiques, au caractère équitable et collaboratif de ce processus et elle a pour but de réduire les effets néfastes des rapports internationaux lorsque ceux-ci ont lieu dans des contextes fortement inégaux et variés parmi des EES dont les ressources, les besoins et les intérêts divergent.

Objectif stratégique: Maintenir un rôle moteur dans l'Internationalisation de l'ES visant la qualité de l'apprentissage, la recherche et les services à la communauté pour tous			
Objectifs	Indicateurs d'atteinte des Objectifs/ICP	Initiatives /Actions	Ressources
<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la réputation de l'AIU en matière d'analyse des tendances de l'internationalisation de l'ES afin de mettre en évidence les questions d'éthique, les avantages liés de la coopération et les risques associés à une concurrence excessive. 2. Maintenir un rôle de leader en matière de recherche sur les tendances mondiales de l'internationalisation : identifier les nouveaux enjeux (ex : la transformation des EES en "sanctuaire de la diversité") et lier l'internationalisation aux autres défis sociétaux majeurs. 3. Elargir, intensifier et améliorer les services que l'AIU offre à ses membres, aux autres EES et décideurs, pour contribuer à la compréhension, au développement et au perfectionnement de leurs stratégies, dont leurs activités de recherche en internationalisation, dans le respect des valeurs et principes de l'AIU. 4. Approfondir l'expérience et l'expertise de l'AIU dans des domaines tels que les études comparatives et d'impact de projets d'internationalisation. 5. Être une source unique, exhaustive et structurée de connaissances et de ressources en matière d'internationalisation de l'ES. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Des Services de Conseil en matière de Stratégies d'Internationalisation (ISAS 2.0) sont initiés et largement promu auprès des EES et des gouvernements; Les Certificats d'approfondissement en internationalisation, inclus dans le programme, deviennent des certificats d'excellence recherchés 2. Au moins 2 programmes de service ISAS 2.0 payants sont entrepris par des universités par an et l'AIU propose des séminaires de formation professionnelle au moins une fois par an. 3. L'AIU assure la direction du Comité de rédaction de la publication « Internationalisation de l'enseignement supérieur: un Guide », publiée par DUZ (ex-RAABE) en Allemagne 4. Jouer un rôle prédominant dans l'organisation de la 11ème réunion du Dialogue mondial (janvier 2017) aux côtés des associations internationales d'éducation 5. En 2017, une version revue du questionnaire de la 5ème Enquête mondiale est finalisée 6. De possibles partenaires financiers sont trouvés 7. En 2018, la collecte des données se solde par une augmentation de 20 % du nombre de réponses. 8. La 5ème Enquête mondiale est publiée en 2019 9. Le centre de ressources en ligne de l'AIU est utilisé par un nombre croissant de Membres de l'AIU 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Restructurer ISAS (2.0) et modifier son image pour en faire un programme de l'AIU à plusieurs volets destinés à accélérer l'Internationalisation 2. Promouvoir cet ISAS 2.0 remodelé et l'opportunité d'obtenir des certificats d'approfondissement comme marque d'accomplissement. 3. Maintenir un engagement au sein des réseaux de l'internationalisation et 4. Contribuer activement au Dialogue mondial sur ce sujet 5. En 2017-2018 créer un Groupe de Travail pour guider la 5ème Enquête mondiale et initier la collecte des données 6. Prôner l'inclusion des valeurs et principes défendus par l'AIU dans les stratégies institutionnelles et nationales. 7. Mettre l'accent sur la qualité académique et les partenariats équitables en matière d'internationalisation 8. Coordonner la publication du Guide de l'Internationalisation de l'ES. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un responsable à temps plein de toutes les activités liées à l'internationalisation 2. Une forte implication du (de la) Secrétaire général(e) ou du (de la) Secrétaire général(e) adjoint(e) 3. Un Groupe de Travail/Consultation actif et impliqué qui s'engage à faire connaître les activités de l'AIU dans ce domaine 4. Un soutien financier et/ou matériel pour la 5ème Enquête mondiale 5. Un réseau d'experts vaste et diversifié (géographiquement) auquel faire appel pour différentes activités de l'AIU, notamment la conception des enquêtes, les groupes d'experts ISAS, l'écriture d'articles pour le Guide, etc. 6. Un financement de projet reposant sur une recherche active de fonds

L'Enseignement supérieur et la Recherche au service du développement durable

Le bien-être futur de l'humanité et de la planète dépend de l'apport de solutions efficaces aux défis étroitement liés que sont la durabilité économique, sociale, culturelle, et environnementale. Les activités de l'AIU en soutien de l'Agenda du développement 2030 et des Objectifs du Développement durable (ODD), offrent un nouveau cadre pour la collaboration entre universités, dans le domaine de la recherche, du développement des programmes et de la sensibilisation des communautés, dans la poursuite des objectifs du développement durable.

Objectif stratégique: L'enseignement supérieur et la recherche contribuent et sont reconnus pour leurs contributions au développement durable			
Objectifs	Indicateurs d'atteinte des Objectifs/ICP	Initiatives /Actions	Ressources
<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les activités et la notoriété de l'AIU quant à son soutien à l'Agenda pour le Développement 2030 et aux ODD 2. Développer et partager une expertise concernant les ODD, notamment l'ODD 4, montrant la façon dont les actions menées par l'AIU contribuent à la réalisation de l'agenda dans son ensemble. 3. Renforcer les réseaux et partenariats de l'AIU et faire intervenir plus de Membres de l'AIU dans ce domaine 4. Favoriser l'échange d'expertise et mettre à profit le réseau mondial de dirigeants de l'ES de l'AIU afin d'encourager l'apprentissage par les pairs. 5. Promouvoir des approches institutionnelles globales au niveau des dirigeants afin d'intégrer les priorités du développement durable 6. Etudier les tendances et les questions liées au rôle de l'ES et de la recherche dans l'Agenda 2030 et les ODD. 7. Offrir des formations en leadership, des possibilités de renforcement des capacités et un service de réseautage 8. Elaborer des directives visant à intégrer le DD à l'ensemble de l'établissement, y compris au niveau des programmes, à travers l'interdisciplinarité 9. Développer un outil d'évaluation conjoint AIU et COPERNICUS Alliance 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le nombre d'activités mises en œuvre par les EES et les associations d'universités ainsi que les autres acteurs de l'ES pour répondre aux défis du DD est accru et un nombre croissant d'entre eux présentent leurs projets sur le portail sur l'ESDD 2. De nouveaux projets découlent de la 15ème Conférence générale de l'AIU 3. Les partenariats nouveaux ou existants deviennent plus fructueux du fait de leur rattachement à des projets 4. L'AIU est reconnue comme une organisation incontournable pour les questions liées à l'enseignement supérieur en tant qu'acteur du développement durable 5. La mobilisation à dessein de sensibilisation est accrue 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maintenir et développer le portail sur l'ESDD afin de montrer l'action du secteur de l'enseignement supérieur en faveur de l'atteinte des ODD, en particulier l'ODD-4 2. Analyser le contenu des résultats de l'Enquête auprès des utilisateurs du Portail pour 2016 3. Développer des projets dans le cadre du Programme d'action mondial (GAP) en soutien d'une "approche institutionnelle globale" – établir le contact avec les principaux réseaux partenaires du GAP actifs dans l'ES 4. Soumettre un projet pour l'édition 2017 du programme de participation aux activités de l'UNESCO, en insistant sur la pertinence régionale, potentiellement aux côtés d'UDUAL en Amérique latine 5. Organiser deux ateliers sur "l'approche institutionnelle globale": l'un dans un établissement Membre et l'autre auprès d'un organisme Membre 6. Développer des partenariats avec des réseaux majeurs, comme l'Alliance COPERNICUS, ISCN, EAUC, PRME et développer davantage les partenariats existants 7. Publier un numéro spécial de la revue <i>Higher Education Policy</i> sur la recherche en faveur du développement 8. Consacrer des pages à l'ES&R au service du DD dans <i>AIU Horizons</i> et les autres outils de communication 9. Connecter les activités relatives à l'ESDD à d'autres initiatives comme un projet sur la Recherche et l'Innovation responsables; un projet sur les Compétences requises pour l'établissement de Sociétés démocratiques (Conseil de l'Europe) et avec l'Education à la Citoyenneté mondiale 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une forte implication des Secrétaire générale et du Secrétaire général adjoint 2. Un responsable de programme à temps plein 3. Un groupe de Travail/de Consultation expérimenté composé de Membres du Conseil d'Administration de l'AIU et d'experts externes 4. Un Cluster AIU sur l'ESDD dirigé par un établissement, soutenu par un réseau d'établissements 5. Les Réseaux partenaires contribuant aux activités de l'AIU 6. Un financement par le programme de participation aux activités de l'UNESCO 7. Un financement par des organismes donateurs

Technologies de l'Information et des Communications

Les TIC et leur impact sont omniprésents dans tous les aspects de l'ES à travers le monde. Leur potentiel pour améliorer l'accès à l'éducation et la recherche est indéniable. Cependant, pour différentes raisons – qui comprennent, mais ne restreignent pas au financement – l'inclusion des TIC et la réflexion quant à la meilleure façon de les utiliser dans toutes les fonctions de l'enseignement supérieur est inégale d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre au sein d'une région, et d'un établissement à l'autre au sein d'un pays. Plutôt que d'améliorer l'accès, les disparités quant à la disponibilité et l'accessibilité des contenus en ligne pourraient aggraver les inégalités existantes. Des mesures préventives doivent être prises afin que les TIC remplissent leur promesse.

Objectif stratégique: Le potentiel des Technologies de l'Information et des communications (TIC) est pleinement exploité pour améliorer l'accès aux connaissances et à l'éducation			
Objectifs	Indicateurs d'atteinte des Objectifs/ICP	Initiatives /Actions	Ressources
1. Défendre l'équité et la solidarité entre et au sein des établissements d'enseignement supérieur en matière de TIC 2. Promouvoir la conception de stratégies globales en matière de TIC au sein des EES en encourageant et facilitant la mise en place de réseaux et la coopération entre les EES, les organismes internationaux, et nationaux	1. Les directives du projet ICT4IAL sont adoptées par les universités lors de la CG 2016 de l'AIU; 2. D'ici fin 2017, la Déclaration de Politique de l'AIU en matière d'Universités et de TIC est révisée à l'aide des contributions émanant de toutes les régions du monde, et approuvée par les Membres de l'AIU; 3. D'ici 2017, le financement des activités liées au TIC est assuré; 4. Le service de conseil axé sur l'utilisation des TIC est prodigué dans 2 universités 5. En 2019, une brochure sur les problématiques liées aux TIC est publiée; 6. D'ici 2019, le premier groupe de 20 employés d'université est formé aux questions relatives aux TIC 7. D'ici 2019, les directives du programme ICT4IAL sont systématiquement appliquées par l'ensemble des Membres de l'AIU, et la déclaration de politique de l'AIU ainsi que la brochure sont identifiées et citées comme des instruments de référence par les organismes internationaux, les ministères, et les universités	1. L'adoption des Directives en faveur de l'Accessibilité de l'Information est au programme de la 15ème Conférence générale de l'AIU 2. La révision de la Déclaration de Politique de l'AIU de 2004 sur les Universités et les TIC est initié; 3. L'activité de renforcement des compétences destinée au personnel et aux enseignants d'universités d'Europe de l'Est en milieu de carrière est développée grâce à un soutien financier, et éventuellement étendu à d'autres régions en cas de succès; 4. L'identification de problématiques qui seront couvertes par une brochure destinée aux dirigeants d'universités et aux hauts représentants de l'Education/Ministres de l'ES afin de les sensibiliser aux enjeux et défis suscités par les TIC au service de l'enseignement supérieur ; 5. Développement d'un service de conseil axé sur les TIC ; 6. Contribuer au Rapport sur le Développement dans le Monde de 2018 qui traitera principalement d'Education (Réaliser la Promesse de l'Education au service du Développement)	1. Un Membre du personnel professionnel de l'AIU doté des compétences nécessaires à la coordination et la facilitation de cette activité ; 2. Un Groupe de Travail/de Consultation actif et impliqué, présidé par un Membre du Conseil d'Administration et composé d'experts dans ce domaine et/ou de représentants d'organismes partenaires; 3. La participation à des réseaux thématiques capables de renforcer les connaissances et l'implication de l'IAU, par exemple auprès de groupes soutenant les Directives pour l'Accessibilité de l'Information (ICT4IAL) ; 4. Un financement du Projet en partenariat avec des entités telles que la Fondation Open Society, le secteur de la Communication de l'UNESCO et l'Institut pour l'application des Technologies de l'Information à l'Education (IITE), le Consortium pour l'éducation ouverte, le Conseil international pour l'éducation ouverte et à distance, l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Association des Universités africaines, et le Commonwealth of Learning.

Des Membres engagés issus du monde entier

L'AIU est fière de compter des Membres institutionnels et organisationnels ainsi que des Affiliés et Associés dans le monde entier. Le fait de Collaborer avec le plus grand nombre possible et de façon productive pour mettre en oeuvre les activités, offrir des services et créer des possibilités de réseautage en proposant des forums nombreux et divers en présentiel ou virtuels est essentiel à tous les aspects du plan stratégique. Cela requiert des efforts soutenus en terme de communication réciproque, d'inventivité et de créativité en matière de nouveaux services et projets visant à encourager l'implication des membres.

Objectif stratégique: Augmenter le nombre de Membres, équilibrer le nombre de types d'établissements représentés, et renforcer leur implication			
Objectifs	Indicateurs d'atteinte des Objectifs/ICP	Initiatives /Actions	Ressources
<ol style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre de Membres institutionnels et organisationnels pour atteindre les 650 et 25, respectivement, en 2017 Dès 2017, diminuer le nombre d'adhérents arrivant en fin de droits chaque année et rester en dessous de la barre des 20. S'assurer que l'AIU retrouve un équilibre dans la composition de ses Membres en attirant et conservant des EES issus des pays industrialisés S'assurer qu'au moins un Membre de l'AIU agisse en qualité de responsable du cluster thématique et qu'un minimum de 20 établissements rejoigne ce cluster d'ici 2018 Mettre au point de nouvelles façons de collaborer avec les Membres, d'encourager et de récompenser la prise d'initiative ou une implication plus directe dans les activités de l'AIU Admettre un Membre dans chaque pays reconnu par l'UNESCO Renforcer le rôle des Membres du Conseil en tant qu'Ambassadeurs de l'AIU pour différentes missions, dont le recrutement et la fidélisation des membres 	<ol style="list-style-type: none"> Le nombre de Membres de l'AIU augmente grâce à l'adhésion de nouveaux Membres et un recul du nombre de ceux dont l'adhésion arrive à échéance La Composition des Membres de l'AIU est équilibrée grâce à la stabilisation du nombre de membres dans les pays industrialisés. Les Membres de l'AIU acceptent de rejoindre un Cluster thématique et un établissement accepte d'agir en qualité de responsable du Cluster pour diriger les activités de l'Association concernant un des objectifs stratégiques. Veiller à ce que l'AIU dispose d'un Membre dans chaque pays reconnu par l'UNESCO 	<ol style="list-style-type: none"> Améliorer la communication pour informer les Membres au sujet des services et activités de l'AIU Concevoir une nouvelle stratégie de communication pour mettre en valeur l'influence, les forces et les réalisations de l'AIU, afin de mieux démontrer l'intérêt d'y adhérer. Travailler avec le Conseil pour identifier de nouveaux Membres éventuels et fournir aux Membres du Conseil un appui afin qu'ils puissent attirer de nouveaux Membres. Organiser une consultation des membres (peut-être au travers de groupes de discussion plutôt que d'une enquête) afin de mieux connaître les besoins et intérêts des Membres dans le cadre des priorités actuelles de l'AIU. Développer, définir et mettre en œuvre le concept de Cluster afin qu'il fonctionne comme un réseau ayant pour objectif principal les actions concertées parmi les Membres, et lancer le processus de sélection d'un responsable du Cluster et des Membres institutionnels Créer des campagnes de recrutement de nouveaux membres pour mettre l'accent sur des régions ou pays particuliers Organiser des sessions de l'AIU concomitantes aux événements ou activités internationales ou régionales de membres sélectionnés avec les conférences nationales de Recteurs afin d'encourager les adhésions à l'AIU 	<ol style="list-style-type: none"> Les Membres du Conseil d'Administration Le (la) Secrétaire général(e), Le (la) Secrétaire général(e) adjoint(e) et les autres membres du personnel professionnel de l'AIU Le Comité permanent de développement des adhésions du Conseil

Viabilité financière et gestion efficace

La viabilité financière est un prérequis à la mise en oeuvre de l'ensemble du plan stratégique. Les revenus dégagés et leur bonne gestion sont nécessaires pour s'attacher les ressources humaines et le savoir-faire requis afin de proposer, maintenir et développer des services aux membres uniques et de haute qualité et afin de s'inscrire durablement en tant qu'organisation crédible dans le paysage fortement concurrentiel qu'est l'éducation supérieure mondialisée.

Objectif stratégique: viabilité financière			
Objectifs	Indicateurs d'atteinte des Objectifs/ICP	Initiatives /Actions	Ressources
<ol style="list-style-type: none"> 1. La bonne planification et gestion du budget garantira des résultats annuels positifs 2. La réserve financière de l'AIU sera régulièrement augmentée au-delà des €400k actuels 3. Le budget de l'AIU se composera à la fois des revenus tirés des cotisations d'adhésion et des prestations contractuelles à hauteur de 70-30% respectivement. 4. D'ici 2018 de nouvelles procédures de budget par activité seront adoptées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Chaque exercice financier se soldera par un équilibre budgétaire. 2. Les exigences en matière de génération de revenus seront diffusées dans tout le Secrétariat. 3. L'AIU aura élargi et diversifié ses sources de revenus par-delà la base constituée par l'adhésion de ses membres. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'analyse de l'ensemble des coûts sera menée afin de réduire les dépenses au minimum. 2. De multiples pistes de financement extérieur, en adéquation avec les thématiques prioritaires de l'Association, seront poursuivies par l'ensemble des dirigeants de l'AIU. 3. La taille du personnel et les activités afférentes seront ajustées afin de s'assurer de l'atténuation des déficits. 4. Une plus grande priorité sera accordée au développement des adhésions. 5. Les activités les moins susceptibles d'augmenter les avantages aux membres, de réduire les coûts ou de générer des bénéfices seront réduites. 6. Les cotisations d'adhésion seront augmentées au moins une fois au cours de la durée du Plan stratégique, très certainement au 1er octobre 2019 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le(la) Trésorier(rière) de l'AIU 2. Les Membres du Conseil pour aider à lever les financements 3. Le(la) Secrétaire général(e) et le(la) Secrétaire général(e) adjoint(e) 4. Le(la) Responsable des Finance et de l'Administration 5. L'ensemble du personnel professionnel du Secrétariat

